



Les modalités de sélection pour le Printemps de l'écriture 2025

1. Modalités pratiques pour les enseignants

Les enseignants ne font **aucune pré-inscription**. Le bulletin de participation est obligatoirement saisi en ligne sur le site officiel du Printemps de l'écriture (<https://printemps.site.ac-strasbourg.fr/inscription-printemps-delecriture-2023/>). La saisie est possible **du 13 janvier au 28 février 2025**. Une fois l'inscription réalisée via le formulaire Framiforms, un numéro d'anonymat est envoyé dans un délai d'une semaine. Il sera à reporter sur la production afin de faciliter le travail du jury.

Points d'attention :

- **pour le sujet 1 Écriture oralisée et enregistrée** : le dépôt des productions ne s'effectuera qu'en ligne. Un lien Renater est envoyé en même temps que le numéro d'anonymat suite à l'inscription en ligne.
- **pour le sujet 2 Écriture créative** : le format maximal des productions présentées ne pourra dépasser 297 mm (largeur) x 420 mm (longueur) x 180 mm (hauteur). Toute production hors format ne pourra être envoyée mais sera présentée sous la forme d'un dossier photos. **Tout non-respect de ces consignes entraîne le rejet de la production.**
- **pour tous les sujets** : une version dactylographiée du texte rédigé ainsi qu'un descriptif de la démarche pédagogique et des conditions de réalisation devront être jointe à toute production.

2. Envoi des travaux dans les circonscriptions

Les travaux devront parvenir dans les circonscriptions **avant le 12 mars 2025 (délai de rigueur)**.

3. Sélection des travaux en circonscription

Une commission de circonscription (inspecteur, conseillers pédagogiques, PEMF, PE...) se réunira entre le **12 mars et le 18 mars 2025** pour réaliser la sélection de deux productions par sujet et par cycle à partir des critères mentionnés pour chaque sujet d'écriture (cf. verso de cette feuille).

Les productions sélectionnées par le jury de circonscription seront transmises pour le **vendredi 21 mars 2025 au plus tard** à la DSDEN 67 à l'attention de Corinne Petersen, CPD 67 Maitrise de la langue.

4. Sélection des travaux par le Grand Jury

Les productions sélectionnées dans les 36 circonscriptions d'Alsace seront soumises au Grand Jury académique composé d'enseignants, d'inspecteurs, de formateurs, de bibliothécaires, d'auteurs, d'illustrateurs, d'éditeurs...

La date est encore à définir par le Rectorat. Les IEN, conseillers pédagogiques, PEMF... qui souhaitent participer au Grand Jury sont les bienvenus : ils se feront connaître auprès de Corinne Petersen.

5. La remise des Prix académiques

La cérémonie de remise des Prix 2024 se déroulera le **mercredi 18 juin 2025, 14h**. **Le lieu doit encore être confirmé.**



Les sujets d'écriture 1^{er} degré « VOYAGE »

1. Écriture oralisée et enregistrée

« Quel voyage entreprendre : rencontre, exploration, celui en quête de soi, découverte humaine, culturelle, sensorielle, paysagère... Le voyage de nos rêves... »

Rédigez collectivement un texte poétique, théâtral (monologue/dialogue) ou narratif qui rende compte d'un voyage. Captivez les auditeurs par l'oralisation du texte que vous aurez écrit.

Consignes :

- La production écrite et enregistrée est collective.
- Le rendu se fait sous la forme d'un enregistrement sonore à **déposer sur la plateforme Nuage** accompagné d'une version dactylographiée.
- L'enregistrement n'excèdera pas **deux minutes**.

Le numéro d'anonymat et le niveau de la classe devront figurer dans les titres des documents déposés.

- Le jury tiendra compte à la fois de la qualité littéraire du texte, de sa mise en voix, ainsi que de la démarche explicitée.
- Les auditeurs prendront en compte les critères suivants :
 - articulation correcte, fluidité de la lecture, vitesse appropriée de la lecture,
 - respect de la ponctuation et du rythme de la phrase, respiration, placement de la voix, puissance sonore adaptée,
 - expressivité : capacité à transmettre des émotions (intonations, modulations, accentuations, variations de rythme).

2. Écriture créative

« Voyage imaginaire ou réel (événement, visite, exploration, rencontre...), vécu ou non, dans ou hors de l'école ... »

Votre production prendra la forme d'un **carnet de voyage illustré**.

Consignes :

- La production est collective.
- Les ressources et rencontres culturelles (littéraire, artistique, scientifique...) ayant nourri la production seront citées en annexe.
- Le format maximal des productions présentées ne pourra dépasser le format A3 : 29,7 cm (largeur) x 42 cm (longueur) x 20 cm (hauteur).
- Un document présentant la démarche pédagogique sera joint à la production (attention à rester anonyme).

POINT DE VIGILANCE :

Dans le cas de l'écriture à deux classes, la taille limite autorisée pour les productions écrites est de 12000 signes.



Les sujets d'écriture 1^{er} degré « VOYAGE » Langues de l'espace du Rhin supérieur

1. Écriture oralisée et enregistrée

« Wohin geht die Reise? »

Rédigez un texte poétique, théâtral (monologue/dialogue) ou narratif qui rende compte d'un voyage. Captivez les auditeurs par l'oralisation du texte que vous aurez écrit.

Consignes :

- La production écrite et enregistrée est collective (au moins quatre élèves).
- L'ensemble des genres littéraires et journalistiques écrits pourra être exploité.
- Le rendu se fait sous la forme d'un enregistrement sonore au format mp3 ou mp4, à déposer sur la plateforme Nuage accompagné d'une version dactylographiée.
- L'enregistrement n'excèdera pas deux minutes.
- Le numéro d'anonymat et le niveau de la classe devront figurer dans les titres et noms des fichiers des documents déposés.

Critères d'évaluation des productions :

Le jury tiendra compte à la fois de la qualité littéraire du texte, de sa mise en voix, de l'habillage sonore (environnement sonore, voire musical, qui mettra en valeur votre lecture expressive) ainsi que de la démarche explicitée.

- Articulation correcte, fluidité de la lecture, vitesse appropriée de la lecture
- Respect de la ponctuation et du rythme de la phrase, respiration, placement de la voix, puissance sonore adaptée
- Expressivité : capacité à transmettre des émotions (intonations, modulations, accentuations, variations de rythme)

2. Écriture créative

« Fantastierreise oder reale Reise: schreibt euren Reisebericht ! »

Votre production prendra la forme d'un carnet de voyage illustré.

Consignes :

- La production écrite et illustrée est collective (au moins quatre élèves).
- Les ressources et rencontres culturelles (littéraire, artistique, scientifique...) ayant nourri la production seront citées en annexe. Un document présentant la démarche pédagogique sera joint à la production (attention à rester anonyme).
- Le format maximal des productions présentées ne pourra dépasser le format A3 : 29,7 cm (largeur) x 42 cm (longueur) x 20 cm (hauteur).
- La longueur totale du texte n'excèdera pas 7 000 signes.

Critères d'évaluation des productions :

- Maîtrise des caractéristiques propres au genre littéraire choisi
- Prise en compte pertinente de la thématique « Voyage » au sein du texte produit
- Originalité de la production
- Correction de la langue et de l'expression
- Richesse lexicale
- Présentation soignée du texte